



Bois, le grand retour

La filière bois se développe en Finistère avec l'émergence de projets individuels et collectifs. Les qualités de cette ressource renouvelable, sous exploitée au cours des dernières décennies, sont redécouvertes : valeur énergétique, résistance mécanique, facilité de mise en œuvre, très bon isolant.

251 000 km

de haies et talus
en Bretagne.

Source : Chambre régionale
d'agriculture de Bretagne.

Depuis 1980, la progression annuelle de la forêt française est estimée à 68 000 ha. Les départements du Grand Ouest sont, avec ceux du Nord de la France, les moins boisés. A l'inverse, le maillage bocager y est très dense.

En Finistère, avec 75 600 ha, le taux de boisement est de 11 % pour une moyenne nationale à 27 %. Il faut y ajouter les talus boisés qui représentent environ 25 000 km soit autant d'ha. Les années 1980 à 2000 ont vu une forte augmentation de la superficie boisée du Finistère (+ 39 %)⁽¹⁾ due à la déprise agricole et de fortes aides au boisement.

Peu de forêt mais du bocage

Il existe 2 grands types de récoltes : d'une part le bois-matériau avec les bois d'œuvre (menuiserie) et d'industrie (emballage, panneaux...) et d'autre part le bois énergie (autoconsommé ou commercialisé).

En Bretagne, les conifères sont majoritaires dans la récolte de bois-matériau : 419 000 t contre 87 000 t pour les feuillus. Chêne, châtaignier et hêtre sont les 3 grandes espèces d'arbres présentes sur les talus bretons. En Finistère, les feuillus se trouvent essentiellement sous forme de bois de taillis moins bien valorisé, à l'exception du châtaignier, utilisable en parqueterie ou en ameublement. Les plantations se font majoritairement avec de l'épicéa de Sitka qui met en valeur les terrains difficiles du Centre Bretagne (7 900 ha en Finistère) et répond bien aux besoins des industriels : rendement matière en scierie supérieur à 50 %, homogénéité.

L'agriculture productrice d'énergie

Si le département a une part modeste dans la filière bois-matériau, il représente 37 %

du bois énergie régional. Le développement de la filière est permis par l'investissement des agriculteurs pour l'approvisionnement et l'émergence de projets collectifs de chaudières à bois plaquettes.

Douar Scaër, association d'agriculteurs, fut pionnière en la matière. Depuis 2005, elle fournit en plaquettes de bois la piscine de Scaër par contrat avec la communauté de communes de Quimperlé. Une telle démarche entérine le rôle du bocage (paysage, limitation érosion, biodiversité...). D'autres associations d'agriculteurs se sont créées pour contractualiser avec les structures inter-communales : Morlaix (piscine), Briec (divers sites), Quimperlé (piscine), Rosporden (piscine).

D'autres projets sont à l'étude (Plogastel-Saint-Germain, Concarneau...). La commune de Pleyber-Christ a réussi à combiner production d'énergie et épuration. Les 5 ha de saules qui alimentent la chaudière communale (mairie, gendarmerie, médiathèque...) reçoivent les boues urbaines (60 t/ha/an). En 2009, la surface de saules a été doublée et un projet de chaudière est en cours pour une maison de retraite.

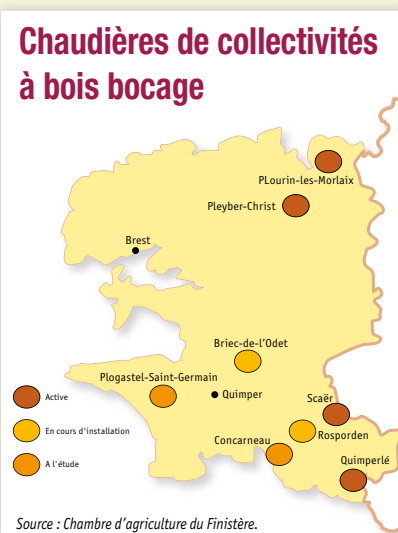
Ces projets de bois-énergie nécessitent de quantifier la ressource. Le bilan bocage de Scaër a montré qu'il était possible de valoriser 3 000 t par an sans pénaliser le potentiel de production. Il faut aussi savoir exploiter le talus (plantations, entretien,

récolte), s'organiser pour fournir la ressource bois-énergie et mobiliser les compétences (bûcheronnage, broyage de bois).

Il reste aujourd'hui à finaliser les plates-formes de stockage qui matérialiseront les filières bois-énergie.

La maison bois s'envole

Les ossatures bois équipent 4 % des maisons individuelles construites en France, mais 9 % dans les régions de l'ouest : Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes⁽²⁾. Même si la France est encore loin des 90 % de maisons en bois de Scandinavie, États-Unis, Canada, ce marché connaît un développement rapide (+ 46 % depuis 2001), plus rapide que le taux de croissance de la maison individuelle (20 %)⁽³⁾.



(1) Source : Inventaire Forestier National.
 (2) Le bois en chiffres, production industrielle (hors série) édition 2008. Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.
 (3) source : APCE.



Le Finistère investit dans le bois-énergie

Récolte de bois en 2006 (m ³ de bois rond)	Finistère	Bretagne	Part du Finistère dans la récolte bretonne
Bois d'œuvre	50 113	416 559	12 %
Total feuillus	2 099	80 459	
Total conifères	48 014	336 100	
Bois d'industrie	4 757	89 377	5 %
Total feuillus		6 456	
Total conifères	4 757	82 921	
Bois énergie commercialisé	25 131	68 171	37 %

Source : AGRESTE - Enquête annuelle de branche dans les exploitations forestières et les scieries.

Les chiffres clés

5 fois moins de temps

La bûche n'est plus la seule solution pour se chauffer au bois : les plaquettes de bois déchiqueté (2 à 5 cm de long), obtenues par broyage de branches ou d'arbres forestiers ou bocagers, ont une valeur énergétique de 2 500 à 3 900 kWh par tonne.

Les granulés (ou pellets), petits cylindres de 6 à 10 mm de diamètre et 10 à 50 mm de long obtenus par compression de sciures de bois (résineux et feuillus ou divers produits agricoles) ont un pouvoir calorifique d'au moins 4 800 kWh par tonne.

De plus il faut 5 fois moins de temps de travail pour produire 1 kWh à partir de plaquettes par rapport aux bûches de bois



3 500

emplois dans la filière bois finistérienne.

Des emplois dans 330 établissements

La filière bois regroupe des activités relevant de l'agriculture (sylviculture), de l'industrie (scieries, panneaux, emballage, meuble, industrie papetière), du commerce (bois et matériaux de construction) et de l'artisanat (construction, fabrication et pose). Dans le Finistère cela représente environ 3 500 emplois répartis dans 330 établissements.

Sources : Fichiers des entreprises de la Chambre de métiers et de l'artisanat et des CCI du Finistère.